

***Procès-verbal de l'Assemblée Générale
en date du jeudi 25 septembre 2025 à 18h
dans le local du Bridge Club Montois (plaine des jeux)***

Nombre des membres (licenciés BCM et sympathisants) saison 2024-2025 : 78

Présents : 41 membres

Pouvoirs : 11

Soit un total de 52 votants, le quorum est atteint.

Présidente : Isabelle Rondel

Ordre du jour :

- 1- Adoption du procès-verbal de l'AG 2024
- 2- Rapport moral
- 3- Rapport sur les compétitions
- 4- Rapport financier, budget prévisionnel, tarifs 2025-2026
- 5- Proposition de désignation d'un vérificateur aux comptes, extérieur au CA
- 6- Elections au conseils d'administration : 6 postes à pourvoir

La Présidente ouvre la séance à 18h et accueille les participants.

- 1- La Présidente demande l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2024.

Approuvé à l'unanimité

- 2- Rapport moral présenté par Isabelle Rondel. Voir PDF ci-joint.

Approuvé à l'unanimité

- 3- Rapport sur les compétitions présenté par Pierre Bertrand.

Pierre salue le dynamisme, et tout particulièrement des nouveaux joueurs, qui ont été très nombreux à participer aux différentes compétitions.

Pas de titre de champion de France cette année mais de remarquables résultats à souligner :

- En Interclub D5, l'équipe Michel Begel, Karine Boiteau, Violette Morin et Françoise de Noray sont champions de Comité, qualifiés pour la finale nationale à Paris où ils terminent à une très honorable 11ème place sur 20 finalistes.
- En Espérance par 4, l'équipe Begel, Karine Boiteau, Gilles Marlin et Françoise de Noray sont champions de comité.
- En challenge Printemps par 2, Karine Boiteau et Anne Hoareau ainsi qu'Isabelle de Crombez et Bernadette Lucas se sont qualifiées pour la finale nationale en simultanée.

Pierre ensuite mentionne les très bons résultats obtenus à tous niveaux de compétitions (1^{er}, 2eme et 3/4emes série), où nos paires ou équipes se sont régulièrement qualifiées en finale de comité pour jouer les finales de ligue.
Un très grand bravo à tous nos compétiteurs.

- 4- Rapport financier, tarifs 2025-2026, budget prévisionnel, présenté par Gérard Bouniol. Voir PDF ci-joint.

Rapport financier

Gérard confirme sa démission de son poste de trésorier du Club de Bridge Montois.

Il explique les raisons du déficit comptable de l'exercice 2024-2025 :

- Coût des cartes lot
- Augmentation des frais de fonctionnement : achat d'une enceinte blue-tooth, machine à café et massicot en remplacement des objets dérobés lors d'un vol dans les locaux du club et renouvellement du matériel de jeu
- Augmentation des frais des tournois festifs

En contrepartie, les recettes sont supérieures à celles de l'année précédente.
Il faut également noter la bonne santé de la trésorerie.

Interventions de membres de l'assemblée :

- Une demande d'éclaircissement sur le montant des dépenses et la possibilité d'économies
- Une demande d'information sur le remboursement par l'assurance des objets volés. La franchise de la police d'assurance en vigueur à l'époque est supérieure au montant de la valeur des objets dérobés. Le contrat d'assurance a été renégocié : la cotisation est maintenant moins élevée et le montant de la franchise abaissé.
- Des remerciements pour le soutien financier apporté par le club à l'équipe qualifiée en finale nationale lors de son déplacement à Paris.
- Une demande d'explications sur le nouveau système de dotations et le remplacement de cartes lot. Certains ont été surpris de l'absence d'attribution de cartes lot en juillet et août. La Présidente explique que les mois d'été devaient être considérés comme une période transitoire permettant la mise en place d'un nouveau système de dotations.

Manu Rebillat présente le système des dotations. Il explique que les commerçants sont extrêmement sollicités par de nombreuses associations et deviennent de plus en plus frileux en ce qui concerne le don de lots. Le système de dotation renforce la pérennité du soutien des commerçants avec le club de bridge en proposant un partenariat. L'échange devient gagnant-gagnant. Le club devrait économiser à minima 2600 euros par an entre les Bons d'Achat et les dotations.

Un mail informatif sera adressé à chaque membre du club pour expliquer en détail le

nouveau système.

La Présidente remercie Manu Rebillat et souligne l'énorme travail de ce dernier pour rendre le projet opérationnel.

La Présidente insiste sur le fait que la nouvelle procédure pourra être abandonnée à l'issue de l'année si elle ne se révèle pas satisfaisante.

Adopté :	Pour :	51 voix
	Contre :	1 voix

Les tarifs :

- Cotisation : 32€ (- 2€ par rapport à l'année passée)
- Licence FFB : 63€ (+ 5€ par rapport à l'année passée)
Soit un total de 95€
- Couple : 180€
- Cotisation sympathisant : 25€
- Droit de table : 35€ pour 10 tickets
- Parties libres : 15€ pour 10 tickets
- Bar : 10€ pour 10 tickets
- Enseignement : 35€ par trimestre

Adopté à l'unanimité

- Prix des droits de table pour licencié(e)s non sympathisant(e)s : 3.50€

Adopté :	Pour :	35 voix
	Contre :	12 voix
	Abstention :	5 voix

Budget prévisionnel

Intervention d'un membre de l'assemblée : Le recours à une société de nettoyage pour l'entretien des locaux est-il maintenu ? La réponse est affirmative.

Le tournoi du 11 novembre n'est pas mentionné dans le rapport. Ceci est dû à l'impossibilité de chiffrer le montant des dépenses et recettes de l'évènement à l'avance.

Adopté à l'unanimité

5- Désignation d'un vérificateur aux comptes :

Didier Grellier propose sa candidature. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

6- Elections au conseil d'administration : 6 postes à pourvoir.

Sont élus :

Dany Caillabet
Béatrice Knezevic
Gilles Marlin
Manu Rebillat
Alain St Jean
Cathy Wood

51 votes exprimés. 1 nul.

A l'issue de l'Assemblée générale, le CA s'est réuni. Isabelle Rondel demeure Présidente, Gilles Marlin est nommé Trésorier, Gilles Dumont est nommé Trésorier Adjoint, Cathy Wood est nommée Secrétaire et Béatrice Knevezic Secrétaire Adjointe. Isabelle Rondel, Gilles Marlin et Gilles Dumont sont habilités à faire fonctionner le compte bancaire.

La séance est levée à 19h30.